Question orale de M. LAMBERT-LIMBOSCH : L'agriculture urbaine à Uccle.

M. Lambert-Limbosch rappelle que la région de Bruxelles-capitale a été élue en 2023 deuxième ville la plus dynamique en matière d'agriculture urbaine, derrière Montréal. Le comparatif, établi par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine de Montréal, souligne notamment que la Région bruxelloise « se démarque largement par une forte présence de projets collectifs ou portés par l'administration ». Il en ressort que Bruxelles est une des villes étudiées présentant le plus grand nombre de projets professionnels d'agriculture urbaine, de projets par habitant, de projets circulaires ainsi que la plus grande diversité de productions. On doit cette médaille d'argent au considérable travail de fond accompli sous la précédente mandature régionale dans le cadre de la stratégie « Good Food 2.0 ».

Le concept d'agriculture urbaine pourrait être considéré comme un oxymore. Les plus cyniques diront que quelques choux ne font pas un potager et encore moins un secteur vivrier à part entière.

Et pourtant, l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a dressé le bilan et affirme que l'agriculture urbaine peut avoir des rendements jusqu'à 15 fois supérieurs à ceux de l'agriculture dite « conventionnelle » pratiquée dans les zones rurales. M. Lambert-Limbosch précise que la Société scientifique de médecine générale a récemment rappelé combien il est important de se détourner de l'agriculture productiviste à base de pesticides, de surcroît dans un contexte où les OGM de seconde génération tentent de se frayer un chemin vers nos assiettes.

La Fédération bruxelloise des professionnels de l'agriculture urbaine (FEDE-AU) identifie de nombreux bienfaits sociétaux à ce secteur en plein développement :

- le renforcement de la résilience alimentaire de Bruxelles ;
- la production d'aliments de haute qualité et bons pour la santé ;
- la création de circuits courts (avec un impact favorable sur les émissions liées au transport) ;
- le développement d'îlots de nature, bénéfiques pour la biodiversité, les écosystèmes et le bien-être des personnes ;
- le rôle pédagogique pour les enfants et adultes de la ville, peu en contact avec la nature ;
- la création d'emplois, la réorientation et la réinsertion socio-professionnelles.

M. Lambert-Limbosch mentionne aussi le projet couronné de succès du « BioTiful », l'espace de maraîchage créé par la Mission locale pour l'emploi de Saint-Gilles (MLSG) en vue de l'insertion socio-professionnelle des demandeurs d'emploi. Uccle est associée à ce projet puisque son Echevin de l'Emploi figure parmi les administrateurs de la MLSG.

Ucce pourrait participer au développement de l'agriculture urbaine en menant les actions suivantes :

- initier une collaboration, par exemple avec la MLSG déjà citée ou le CPAS de la Ville de Bruxelles dans son projet de maraîchage « GreenUp » qui va voir le jour sur un terrain dont ce CPAS est propriétaire à Uccle ;
- identifier les terrains permettant de développer un projet en propre, par exemple en marge du projet de piscine naturelle ;

- identifier la possibilité de proposer des activités d'auto-cueillette ou de glanage dans le cadre de la Cohésion sociale pour les seniors, les écoles, la jeunesse

La Déclaration de politique générale souligne le rôle de bassin de biodiversité exercé par Uccle à l'échelle régionale et la nécessité de privilégier pour les enfants des produits bio, de saison, frais et locaux

Quelles initiatives le Collège pourrait-il prendre pour identifier le potentiel de l'agriculture urbaine (en termes d'espaces à convertir, de collaborations à nouer, d'impact social, etc.) voire pour lancer un projet ucclois ?

Mme l'Echevine De Brouwer répond qu'Uccle est une commune verte disposant d'un certain potentiel en termes de terrains propices au développement d'une agriculture urbaine. Il ne faut toutefois pas oublier la présence de nombreuses zones Natura 2000 sur le territoire ucclois, à l'instar du Kauwerg, sur lesquelles il est néanmoins possible, à la marge, de faire du maraîchage ou de l'agriculture biologique

Les services communaux s'investissent dans le développement de l'agriculture urbaine, qui figure parmi les objectifs du Plan Climat et du Plan Nature d'Uccle.

Divers projets ont été mis en œuvre récemment

Les potagistes s'installent au Melkriek sur les parcelles louées, et il en est de même des locataires des logements sociaux, pour lesquels quelques parcelles collectives sont mises à disposition

Un marché a été lancé en vue d'accompagner et de sensibiliser les nouveaux potagistes ainsi qu'un public plus large à l'agriculture urbaine, grâce notamment à l'enseignement de techniques de permaculture et la promotion de pratiques peu consommatrices en eau

Le projet « Arbres » a donné lieu à la plantation de 34 arbres et 378 arbustes fruitiers.

L'administration est en train de lancer un appel à candidature pour la gestion des parcelles collectives au Melkriek Deux ateliers consacrés à cette thématique auront lieu samedi prochain rue François Vervloet.

La création d'un nouveau potager citoyen est souhaitée, vu les listes d'attente.

Le Collège envisage aussi une collaboration avec le « Facilitateur Agriculture urbaine » de Bruxelles-Environnement ainsi qu'avec l'ASBL Terre-en-vue, notamment pour l'identification de terrains propices à cette activité sur le territoire ucclois

Un travail intéressant est mené avec la Cellule « Climat, Environnement et Planification urbaine » afin de prendre en compte cette thématique dans les stratégies d'aménagement du territoire à plus large échelle.

La commune d'Uccle est impliquée dans le projet « ArchiSols », qui vise à étudier la qualité des sols afin de déterminer l'usage qui peut en être fait

Mme l'Echevine De Brouwer espère que des projets pourront être développés dans le quartier de l'Observatoire, quoiqu'il ait été catégorisé comme potentiellement pollué en raison de la présence d'une cuve à mazout à un endroit